

Aux membres  
de la Hotel & Gastro Union

Lucerne, en juillet 2009

### Votre sociétariat démontre son efficacité!

Chère Madame, cher Monsieur,

Une nouvelle CCNT a été négociée. Et **vous** y avez contribué, merci! Ce succès, nous l'avons obtenu grâce à vous!

Grâce aux membres de Hotel & Gastro Union, plus de 200'000 collaborateurs de l'hôtellerie-restauration profiteront à l'avenir des améliorations suivantes:

- 13e salaire complet dès le 1er jour (à partir de 2012)
- meilleur salaire pour les jeunes professionnels: 4100 francs au lieu de 3800 francs (à partir de 2012)
- possibilité de passer gratuitement l'examen professionnel (brevet), l'examen professionnel supérieur (diplôme) et l'examen de fin d'apprentissage en emploi (à partir de 2010)
- cinq semaines de vacances pour tous, aussi pour les employés à temps partiel et les auxiliaires (à partir de 2010)
- 3 jours de congé paternité payés (à partir de 2010)

Les employés de l'hôtellerie et de la restauration doivent absolument être conscients qu'ils bénéficient de ces nouveaux avantages grâce aux membres de Hotel et Gastro Union.

Dans l'hôtellerie et la restauration, vous êtes au front. Vous nouez quotidiennement des contacts, vous rencontrez des gens qui partagent les mêmes intérêts et vous disposez d'un cercle de relations considérable. Vous êtes à la source !


### Profitez de votre position pour recruter de nouveaux membres !

Vous trouverez en annexe 6 demandes d'adhésion au message clair et direct. Pour chaque nouveau membre recruté vous recevrez une **prime de 100 francs**.

Nous vous remercions pour votre engagement et nous en sommes fiers.

Recevez nos cordiales salutations.

Hotel & Gastro Union

  
Bruno Poma, Président